

BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU MARDI 18 MAI 2021 à 18 heures 30

PV N° 5

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DELAGE, DUFAUD, Mme LORCERIE, MM. COUBRET, GAYET.

Excusée : Mme VEDRINES.

En ouverture de cette réunion, chacun a une pensée pour Franck.

Tous les Membres tiennent à remercier celles et ceux qui se sont associés au District et à sa famille dans cette cruelle épreuve.

Une cérémonie d'hommage, dont les modalités seront arrêtées par le Comité de Direction, lui sera rendue ultérieurement.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Vœux de rétablissement :

Les Membres du Bureau adressent leurs vœux de rétablissement à leur collègue Valérie VEDRINES, victime d'un accident domestique.

Condoléances :

Les Membres du Bureau présentent leur sincères condoléances à :

- leur collègue Serge AUBLANC et sa famille, suite au décès de son père,
- la famille de Mme NOEL, épouse de Raymond, récemment décédée,
- Vanessa FOUCAULT et Jean-Jacques BORD, Membres du Pôle DAP (Foot Loisir), suite au décès de leur maman et épouse,
- la famille de Robert MIGOT, ancien joueur de Champagnat,
- la famille de M. André COUTURIER et au club de l'AS Lussat,
- la famille de M. Bernard LABETOULLE, et au club de l'ES Nouziers-La Cellette,
- la famille de M. René MARTINET, ancien arbitre de l'US Felletin.

Remerciements :

Les Membres du Bureau adressent leurs chaleureux remerciements à Pascal GORSE, référent football au Crédit Agricole Centre France, et lui souhaitent une bonne retraite.

Le nouveau référent sera M. Cédric SIGNAMARCHEIX.

Candidatures aux Commissions :

Le Président fait part de la candidature de plusieurs Membres pour trois commissions :

- Commission de Suivi des Conventions d'Objectifs : Jean-Jacques PLANCHAT
- Commission de Surveillance des Opérations Electorales : François LONCLE
- Pôle Technique : Jordan SAMMARTANO, Olivier BOURDIAUX, Baptiste RIBES, Alexis CHOVEAU

Les Membres du Bureau transmettront ces demandes avec avis favorable à la prochaine réunion du Comité de Direction.

II - CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES DE LA SAISON BLANCHE

Composition des Championnats :

La saison 2021/2022 redémarrera avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021.

En cas de places vacantes au sein d'un groupe, application des règles en matière de vacances prévues dans les textes de l'instance concernée.

Discipline :

Dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de six matchs.

Pour les matchs restant à purger après décompte des 6 matchs, application de l'article 226 des Règlements Généraux.

Opération Nike :

Une dotation sera mise en place par la Fédération Française de Football fin juin pour l'ensemble des clubs de deux façons :

- distribution de bons d'achat aux Ecoles de Football,
- distribution de dotations Nike gratuites pour les autres clubs qui n'ont pas d'Ecole de Foot.

Statut de l'Arbitrage :

Si un club a inscrit un ou plusieurs arbitres à une formation pour être en règle la saison en cours, ces formations n'ayant pas été réalisées en raison de la pandémie, le club sera considéré en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

A l'inverse, si aucune inscription de la part d'un club pour être en règle, le club se retrouvera dans la situation de la saison 2019/2020.

III - POINT FINANCIER

Serge AUBLANC évoque la situation financière actuelle du District et fait le point des aides perçues au titre de l'arrêt de l'activité.

Ces aides ont en partie compensé l'absence totale de prélèvement aux clubs (plus de 60.000 euro sur une saison normale).

La Commission Finances et Gestion, après étude de la situation, proposera au Comité de Direction de dégager une somme en direction des clubs.

IV - RESTRUCTURATION DU POLE TECHNIQUE

Les responsables du Pôle Technique se sont réunis pour envisager l'avenir suite au décès de Franck.

Il est suggéré de prendre rendez-vous avec le Président de la Ligue.

Le Président indique que Guillaume LACAN et Sylvain LACOTE termineront la campagne des Labels.

Ils se partageront le nombre de clubs qui restent à visiter.

Il invite les Membres du Bureau à les accompagner éventuellement.

V - REPRISE DE L'ACTIVITE

- Demande de fusion de l'ESM La Souterraine et de l'ES St Maurice La Souterraine.
Le Bureau donne un avis favorable.

- Il est rappelé que tous les matchs amicaux, quel que soit la catégorie, doivent être obligatoirement déclarés.

- La date du 9 juin marquera un élargissement des possibilités dans le cadre du déconfinement progressif.

Les informations nécessaires seront communiquées aux clubs.

- Pour relancer l'activité, l'organisation d'une journée départementale est envisagée le samedi 26 juin 2021 (sous réserves bien sûr de la situation sanitaire), au sein de chaque club, sur la base du volontariat.

L'idée sera débattue lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

VI - EMPLOIS ASSOCIATIFS

Une demande de rendez-vous a été adressée par le Président à Madame la Sous-Préfète en charge du plan de relance.

Philippe LAFRIQUE et Vincent PERRIERE ont rencontré Madame la Présidente du Conseil Départemental qui a montré son intérêt pour le projet de groupement d'employeurs.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 21h30.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.